



Abrégé

D'après les « comptes rapides » réalisés cette année pour la première fois, la croissance économique réunionnaise est bien là en 2005. Estimée à 4,9% en volume malgré une hausse des prix relativement forte, elle se situe un demi-point au-dessus de la moyenne des dix dernières années. La Réunion conserve ainsi son dynamisme dans un contexte national où la croissance n'a pas dépassé 1,2%.

La croissance réunionnaise est soutenue en 2005 par la vigueur des investissements. La consommation reste dynamique mais sa contribution à la croissance globale plafonne. Les investissements sont réalisés pour près de la moitié par les entreprises, pour un tiers par les ménages et pour un cinquième par le secteur public.

Le BTP a bénéficié pleinement de ces investissements et obtenu des résultats exceptionnels : sa valeur ajoutée est en hausse de 11%, son effectif salarié de 12%. Les grands chantiers routiers ou de génie civil sont venus s'ajouter aux projets immobiliers pour réaliser un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard d'euros. Véritable leader le BTP, a entraîné dans son sillage les secteurs qui lui sont liés. Il a aussi largement contribué à la hausse des revenus des ménages en accroissant de 20% sa masse salariale.

Ce dynamisme économique a permis de créer environ 3 500 emplois supplémentaires dans le secteur marchand. Les exonérations de charge et les contrats aidés y ont aussi contribué. En revanche les emplois aidés destinés au secteur public ont diminué. Au total l'emploi a augmenté de 1%.

L'agriculture a connu une année relativement bonne, malgré une campagne sucrière décevante. Les prix des fruits et légumes sont remontés et la crise de surproduction porcine a été surmontée. Le revenu des agriculteurs a pu ainsi augmenter.

En revanche le tourisme était déjà en 2005 dans une situation difficile, bien avant la crise provoquée par l'épidémie de chikungunya. Le 3ème trimestre a été particulièrement creux avec 20 000 vacanciers de moins et l'année se solde par une fréquentation en baisse de 5%.

L'accentuation du déficit commercial (+ 14%) ne doit pas être vue comme un signe de faiblesse de l'économie réunionnaise. Les exportations se sont accrues de 4,9%, surtout grâce aux ventes de sucre. Si les importations ont augmenté plus rapidement encore (+ 13,3%), c'est en lien direct avec la vigueur des investissements. Les achats à l'extérieur de machines et équipements progressent en effet de 27%.



2	Abrégé
4	Comptes rapides l'investissement record soutient une croissance forte
8	Revenus reprise des salaires, freinage des prestations sociales
10	Prix une flambée des carburants et des hausses persistantes
14	Emploi L'emploi marchand plus dynamique grâce au BTP et aux aides publiques
18	BTP de gros investissements publics s'ajoutent au boum immobilier
22	Agriculture d'assez bons résultats agricoles malgré la concurrence extérieure
24	Tourisme baisse significative du tourisme d'agrément en 2005
28	Madagascar et Mayotte embrayent
32	Contexte faible croissance en Europe et en France

L'investissement record soutient une croissance forte

En 2005, la croissance économique de La Réunion est estimée à 4,9% d'après les premiers résultats issus des comptes rapides. Sous l'effet cumulé de cette croissance d'activité et de celle des prix, la valeur du Produit intérieur brut de La Réunion a progressé à un rythme estimé à 7,3%.

La croissance économique apparaît forte : elle se situe un demi-point au-dessus de la moyenne des dix dernières années. L'accélération des prix l'a cependant limitée et conduit à nuancer les résultats augurés en cours d'année par la vigueur exceptionnelle des chiffres d'affaires. En effet, l'inflation a atteint +2,2% en 2005 en moyenne annuelle (après +1,7% l'année précédente) poussée notamment par les hausses de l'énergie, des transports et des loyers. A La Réunion, comme au niveau national, les effets du renchérissement du pétrole, des matières premières industrielles importées et du fret ont pesé sur la valeur ajoutée créée. La Réunion conserve cependant un dynamisme propre élevé puisque au niveau national la croissance n'a pas dépassé 1,2%.

Entreprises, ménages et secteur public concourent à l'investissement.

Par rapport à l'année 2004, la croissance 2005 marque une accélération grâce à la vigueur des investissements. La consommation reste dynamique mais sa contribution à la croissance globale plafonne. L'année se distingue par un niveau d'investissement exceptionnel, fruit des efforts cumulés de l'ensemble des acteurs : secteur public, entreprises, ménages. Au total, les

montants investis dans l'économie ont progressé de plus de 15% en valeur. Les entreprises ont repris leur effort d'investissement comme en témoigne l'accélération des ventes de véhicules industriels (+13% après +9% en 2004) et des importations de biens d'équipement (+19% hors achat exceptionnel aéronautique), en lien avec l'accélération de leurs encours de crédits d'équipement (+18% après +11,6% en 2004 en moyenne annuelle). Les investissements des entreprises représentent 44 % de l'ensemble des investissements de l'économie réunionnaise.

L'investissement en logement des ménages est resté très soutenu, même s'il paraît plafonner, à l'image du nombre de logements neufs visés par le Consuel stabilisé à un niveau très élevé. L'encours de crédits à l'habitat octroyés par les banques de la place réunionnaise a progressé à un rythme toujours rapide bien qu'en décélération légère (+15% après +17,3% en 2004 en moyenne annuelle). L'allongement des durées des prêts proposés dans un contexte de taux d'intérêt encore favorables soutient le dynamisme de l'accession à la propriété malgré la hausse continue des prix immobiliers. Les investissements des ménages constituent le tiers de l'ensemble des investissements de l'économie réunionnaise.

Les travaux publics et de génie civil ont de plus constitué des moteurs puissants en 2005 avec principalement le chantier de la route des Tamarins et les travaux de basculement des eaux. L'investissement du secteur public s'est porté de surcroît sur des bâtiments d'enseignement, le renfort

d'infrastructures et des travaux d'aménagement. Les investissements du secteur public représentent un cinquième des in-

La consommation des ménages se fait plus sélective

vestissements de l'économie réunionnaise. La consommation des ménages a augmenté à un rythme estimé à 6,2% en valeur, conforme à la moyenne des dix dernières années. Compte-tenu du surcroît d'inflation, cette hausse exprimée en prix constants ne dépasserait cependant pas +4%, soit légèrement en deçà du rythme moyen de la période 1993-2004 (+4,2%).

Les dépenses en biens de consommation (habillement, équipement du foyer, mobilier, vidéo, photo, pharmacie, édition...) satisfaites aux 2/3 par des produits importés, ont peu accéléré, à l'image des imports de ces articles (+4% après +3,5% en 2004). A contrario, les ventes de véhicules de tourisme ont remporté un franc succès : +17,8% en cette année de salon automobile, soit 7 points de plus que lors de la précédente édition du salon en 2003. Ces ventes participent à l'accélération des encours de crédit à la consommation en fin d'année. En moyenne annuelle, la progression des encours de crédit à la consommation ont cependant ralenti (+7,7% après +10,9% en 2004).

Les dépenses en services des ménages progressent toujours rapidement, notamment les télécommunications, l'audiovisuel et les services à la personne. De même, les dépenses en loyers, qui représentent un cinquième des dépenses des ménages, ont conservé un rythme de hausse soutenu. Enfin, pour les ménages comme pour l'ensemble des acteurs de l'économie, les dépenses en énergie s'accroissent sous l'effet principalement de la flambée du prix du pétrole, mais aussi

de la progression de la consommation. Pour les ménages réunionnais, la hausse du prix de l'énergie a atteint 9,7% en moyenne annuelle (+15,3% au niveau national).

Le secteur du BTP a été le secteur le plus dynamique en 2005. Avec une valeur ajoutée en progression de 11,3%, en volume, il devance les secteurs des biens d'équipement et produits minéraux ainsi que le commerce automobile. Les performances de ces secteurs en terme de valeur ajoutée sont cependant remarquables avec des taux de progression en volume de 8% à 11%. Le dynamisme du BTP a entraîné toutes les activités qui lui sont liées. Dans son sillage, les secteurs des services aux entreprises et des transports ont aussi réalisé des résultats meilleurs que la moyenne avec des hausses de valeur ajoutée à prix constant de l'ordre de 5%.

Le BTP entraîne les activités qui lui sont liées

Si l'expansion du chiffre d'affaire du secteur secondaire a été exceptionnelle en 2005, l'accélération de sa valeur ajoutée a été cependant un peu moins forte qu'attendu du fait du renchérissement des consommations intermédiaires. Les hausses des cours internationaux du pétrole et des matériaux ferreux se sont en effet répercutées sur les prix des matériaux dérivés. De plus l'index du prix du fret affiche une hausse de près de 20% sur l'année à La Réunion.

Parmi les autres secteurs, la production de la pêche s'est accrue (+17% en valeur) tandis que celle du sucre s'est repliée, la campagne 2005 ayant déçu après le tonnage exceptionnel récolté en 2004. Par ailleurs, l'hôtellerie-restauration a marqué une pause avec le tassement du nombre de touristes. (>>)

<< Le déficit extérieur se creuse

Le déficit commercial s'est à nouveau creusé (+10%, hors achats exceptionnels aéronautiques) car les imports ont accéléré. La hausse a été particulièrement forte pour les machines et équipements (+27%), en lien avec la vigueur de l'investissement, et pour l'énergie dont la facture s'alourdit (+18%). Les exportations de biens sont restées bien orientées, en progression de 4,9% grâce aux ventes de sucre (+14%) issues de l'excellente campagne sucrière 2004. Les dépenses des touristes sur le sol réunionnais ont aussi fléchi de 1,8%

avec 308,8 millions d'euros après 314,4 en 2004. Si les dépenses consacrées aux loisirs (-8,3%) et à la restauration (-3,3%) ont reculé, celles consacrées aux souvenirs (+3,1%) et à l'hébergement (+2,7%) ont progressé, l'hébergement confortant sa place de 1er poste de dépenses. ^

Nadine JOURDAN
Chef de division « comptes économiques »
INSEE REUNION

Evolutions	PIB		Consommation finale		Investissement	
	en valeur	en volume	en valeur	en volume	en valeur	en volume
2005	7,3%	4,9%	6,2%	3,9%	15,5%	13%
Moyenne annuelle période 1993-2004	6,2%	4,4%	6,0%	4,2%	8,2%	6,3%

Source : CEROM - Comptes rapides

La création d'entreprises

En 2005, la création d'entreprises bat à nouveau des records avec près de 5 680 unités créées (après 5 330 en 2004, soit +6,6%). Parmi elles, 76 % sont des créations réellement nouvelles (soit 4 320 entreprises nouvelles, 4 100 en 2004), 20% correspondent à des réactivations d'entreprises cessées et 4% à des reprises.

Le nombre d'entreprises créées progresse de 15 % dans la construction, 8,4 % dans les services aux entreprises, 4 % pour le commerce, mais recule de 8 % dans les industries agro-alimentaires.

Du fait des disparitions, le parc d'entreprises s'accroît cependant moins vite que les créations. Si les créations de l'année 2005 sont à ce jour bien connues, le démarrage d'une activité nécessitant une immatriculation rapide, il n'en est pas de même pour les disparitions, plus longues à se confirmer.

Au 1er janvier 2005, on dénombrait 30 942 entreprises (dans les secteurs de l'industrie, des commerces ou des services) soit seulement 1 760 de plus qu'au 1er janvier 2004 en dépit de 5 330 créations. Le taux de survie des entreprises réunionnaises est en effet le plus faible de France : une sur deux seulement survit au-delà de trois ans contre les deux tiers en France métropolitaine et dans les autres DOM.

Un compte économique rapide pour La Réunion

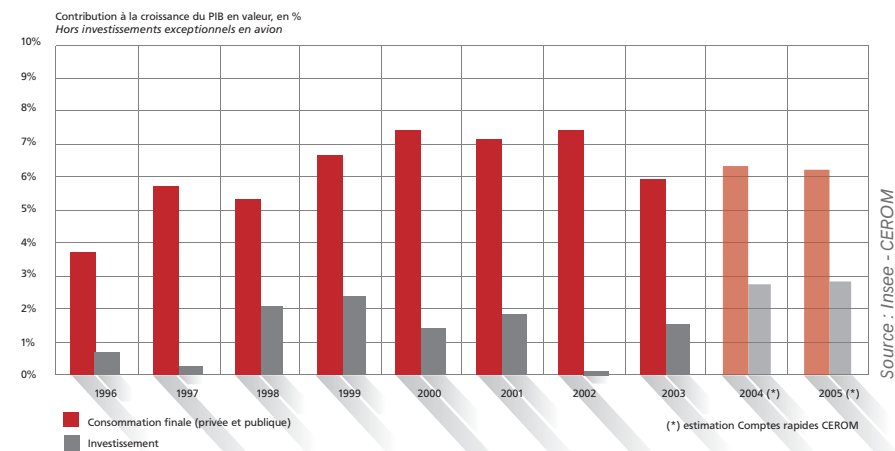
L'année 2005 marque la 1ère réalisation d'un compte économique rapide à La Réunion. Ces comptes économiques rapides sont produits par l'INSEE dans le cadre du projet CEROM conduit en partenariat entre l'INSEE, l'AFD, et l'IEDOM, il repose sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit donc pas d'un

compte définitif. Les estimations pourront faire l'objet d'une révision lorsque la totalité des données 2005 sera collectée.

Plusieurs scénarii de modélisation ont été réalisés, permettant de tester des variantes fondées sur des hypothèses hautes et basses. Les résultats publiés ici correspondent au résultat central obtenu. ^

Contributions à la croissance du PIB :

stabilisation de la consommation, montée en puissance de l'investissement



La contribution indique de combien le PIB aurait varié sous l'effet de la seule variation de la composante étudiée «toutes choses égales par ailleurs». En 2005, la seule progression de la consommation finale induit «comptablement» une hausse de PIB de 6,2%, de même la seule hausse de l'investissement induit une hausse de PIB de 2,8%.

Du PIB en valeur à la croissance en volume

Le PIB de La Réunion est mesuré en valeur. Afin d'approcher la croissance de l'activité en volume, c'est-à-dire indépendamment de la hausse des prix, le PIB est alors déflaté par un indice de prix. L'indice utilisé à La Réunion est l'indice des prix à la consommation, car il n'existe pas à ce jour d'indice des prix du PIB pour l'île.

L'indice des prix à la consommation est construit pour refléter la consommation des ménages. Il n'intègre donc pas les matières premières, les biens d'équipement industriels, ni les services aux entreprises. Il probable que l'accélération des prix de ces biens soit plus rapide que celle des biens de consommation ces deux dernières années, et que, par conséquent, le fait de déflater par l'indice des prix à la consommation surestime légèrement la croissance en volume.

R

Reprise des salaires, freinage des prestations sociales

Le revenu disponible global des ménages a progressé en 2005 à un rythme rapide estimé à 5,1% à prix constants, soit 7,4% en valeur. Il croît au rythme moyen observé sur la période 1993-2004 qui était marquée par les mesures de rattrapage salarial et social. Le pouvoir d'achat moyen par habitant a d'autant plus augmenté que la population s'est accrue moins rapidement.

Le supplément de pouvoir d'achat global n'a pas empêché un tassement de la consommation des ménages (+3,9% en 2005, +4,2% en moyenne décennale). L'arbitrage entre consommation et épargne s'est en effet opéré en faveur d'une épargne toujours dynamique orientée vers le logement. Cette tendance se démarque de celle observée au niveau national où le revenu disponible des ménages a ralenti (+3,1% après 4,1%), les incitant à abaisser leur taux d'épargne afin de maintenir une consommation dynamique.

A La Réunion, la progression du revenu des ménages est surtout alimentée par les salaires. La masse salariale distribuée par le secteur marchand a accéléré sa croissance, progressant de 12% après +7% en 2004. Elle renoue ainsi avec les rythmes de hausse enregistrés avant le freinage opéré en 2001. Cette reprise est le fruit à la fois d'une hausse de l'emploi marchand (+3,3%) et de hausses salariales. Les salaires du secteur privé ont à nouveau bénéficié en 2005 d'une forte revalorisation du SMIC (+5,5 % en juillet) dans le cadre de la loi Fillon définissant la convergence de différentes garanties mensuelles nées de la réduction du temps de travail. Les salaires versés dans le BTP ont été encore plus dynamiques que dans les autres branches. La masse salariale du BTP a connu une expansion exceptionnelle. Elle a progressé de plus de 20% sous l'effet

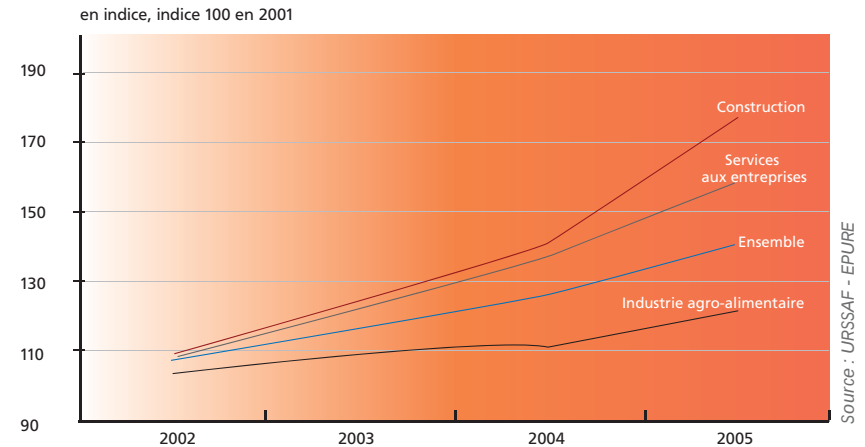
conjugué des hausses d'effectifs (+12%) et des salaires (primes notamment). La masse salariale versée dans les services aux entreprises a également rebondi (+15%) tandis que celle des industries agro-alimentaires a marqué le pas.

Dans le secteur public, la hausse de la masse salariale distribuée a été moins rapide que dans le secteur marchand. Les dépenses de l'Etat en rémunération de personnel ont augmenté de 5,2% sous l'effet mécanique de l'avancement en carrière des personnels et de la revalorisation du point indiciaire de +0,9%.

Moins d'allocations ASSEDIC, plus de minima sociaux

Le montant des allocations chômage versées par l'ASSEDIC a poursuivi son repli. Il a reculé de 5,1% (après 5,2% en 2004) pour atteindre 357 millions d'euros. Cette baisse s'explique principalement par la baisse du nombre de bénéficiaires du régime d'assurance chômage. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) a baissé de 8%, soit 4 450 bénéficiaires de moins entre fin décembre 2004 et fin décembre 2005. La convention en vigueur depuis janvier 2004 contribue pour l'essentiel à ce mouvement car elle réduit la durée d'indemnisation du chômage (de 30 mois à 23 mois par exemple pour les personnes âgées de moins de 50 ans ayant la durée de cotisation la plus longue) et porte la durée de cotisation minimale de 4 à 6 mois. De ce fait les personnes sortant de contrats précaires inférieurs à 6 mois n'ont pas pu bénéficier d'indemnisation. Parallèlement, les bénéficiaires de l'allocation de solidarité versée aux personnes n'ayant plus droit à l'assurance chômage ont augmenté de 3,5% (soit +475 bénéficiaires). Au total, le

Evolution de la masse salariale du secteur marchand



Le secteur de la construction est celui qui a le plus accru sa masse salariale en 2005. Vient ensuite le secteur des services aux entreprises. En revanche le secteur des industries agro-alimentaires est resté en deçà de l'évolution moyenne de l'ensemble des secteurs marchands.

nombre d'allocataires a donc baissé de près de 4 000.

Le montant global des prestations sociales versées par la Caisse d'allocations familiales a moins augmenté que l'année précédente. Elles ont atteint 1 236,4 millions d'euros en 2005, soit une hausse de 4,8% après 7,9% en 2004. Le freinage provient des prestations liées à la précarité (RMI et RSO) et au logement. Le montant versé au titre du RMI ne s'est accru que de 4,2% après +10,9% en 2004, il atteint 372,5 millions d'euros en 2005. Sa hausse ne provient plus de l'expansion du nombre de bénéficiaires comme en 2004, mais du recul de leurs ressources complémentaires. Le RMI est en effet une allocation différentielle, il compense donc la baisse ou la perte éventuelle des indemnités chômage ou allocations de solidarité de ses bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires du RMI diminue de 1,7% pour atteindre 75 011 soit 1 265 bénéficiaires

de moins. Parallèlement, le nombre de érémites de plus de cinquante ans devenus bénéficiaires du RSO s'accroît de 6,2% pour atteindre 6 171 (soit +360 bénéficiaires).

Par ailleurs, les prestations liées au logement (242,4 millions d'euros) progressent de 2,4% seulement, après +8,3% en 2004. A l'opposé, les prestations liées à l'isolement augmentent toujours rapidement (+16,4% après +13% en 2004) en raison de l'alignement progressif de l'Allocation de parent isolé (API) sur les niveaux servis en métropole. L'API a ainsi atteint 41,8 millions d'euros en 2005 et concerne 10 612 bénéficiaires. Par ailleurs, les prestations des branches famille-enfant, et invalidité maintiennent un rythme de hausse autour de 4%. 

Nadine JOURDAN
Chef de la division « comptes économiques »
INSEE REUNION



Une flambée des carburants et des hausses persistantes

En 2005, la hausse des prix à la consommation des ménages est parmi les plus fortes de ces dix dernières années. Entre décembre 2004 et décembre 2005, l'indice des prix a augmenté de 2,6%. Si l'on fait la moyenne des augmentations mensuelles, les prix à la consommation augmentent de 2,2% par rapport à 2004.

On approche ainsi des pics observés depuis dix ans pour ces valeurs qui ont varié d'un minimum de 0,9% à un maximum de 2,7% depuis 1996. On se situe toutefois assez loin des niveaux d'inflation de la fin des années quatre-vingt et du début des années quatre-vingt dix.

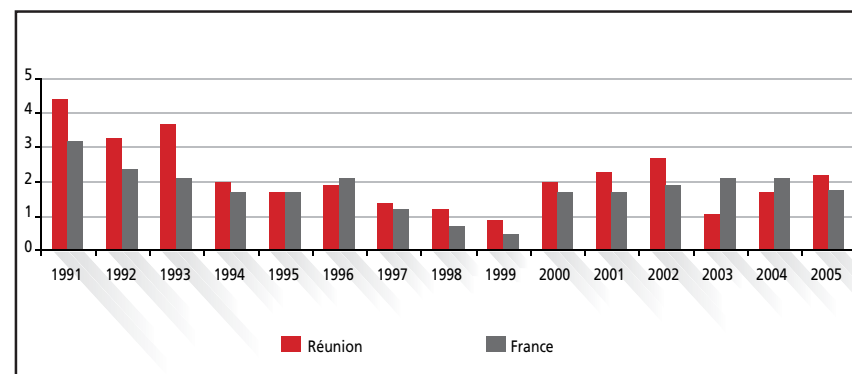
En moyenne annuelle, la hausse des

prix se rapproche des niveaux observés en 2000 et 2001. L'an 2000 était marqué par la hausse des prix des carburants et du tabac. Une nouvelle très forte hausse des prix du tabac est intervenue en 2002 qui vit aussi l'envolée des prix des produits frais après le passage du cyclone Dina.

En 2005, les postes qui contribuent le plus fortement à la hausse sont les produits pétroliers.

Selon qu'on calcule en glissement ou en moyenne annuelle, leur hausse est de 14,2% ou de 9,7% : cet écart important s'explique par le fait que la forte augmentation est survenue au cours du deuxième semestre. Le poste «transports et com-

Evolution annuelle moyenne de l'indice des prix depuis 1991



Source : Insee, indice des prix

L'envolée des produits pétroliers est la principale explication des hausses de prix de ces dernières années, dans un contexte général de faible inflation.

L'évolution est ici calculée en moyenne annuelle, plus adaptée à une analyse conduite dans le cadre du bilan économique. Le calcul en glissement, d'une date à une autre, est plus médiatisé car il est utilisé pour la réévaluation de certains montants.

munications» est aussi en hausse mais de manière moindre (+4,9% en glissement et +4,7% en moyenne). Suivent de près les loyers et services rattachés (+4,4% et +4,0%) et les services de santé (+4,4% et +3,1%).

Transports, communications, logement et services de santé sont en hausse continue

Depuis 1998, année de base 100 de l'indice actuel, les prix du tabac et des produits pétroliers se sont envolés, atteignant respectivement 282 et 147 en décembre 2005. Les prix des transports et communications (127) ainsi que ceux des loyers et services rattachés (120) et des services de santé (119), ont aussi augmenté plus rapidement que l'indice général (115).

En revanche les produits de santé (99) et les produits alimentaires frais (94) sont demeurés stables ou ont connu de faibles évolutions à la baisse. Les hausses saisonnières des produits frais qui marquent fortement l'évolution mensuelle de l'indice des prix sont en fait compensées au cours des mois suivants. Les prix augmentent généralement un petit peu plus vite à La Réunion qu'en France métropolitaine et dans les autres Dom. Mais, en 2005, la Martinique et à la Guadeloupe se distinguent par une plus forte hausse de leur indice des prix en moyenne annuelle (2,4% en Martinique et 3,2% à la Guadeloupe.). En revanche les prix n'ont augmenté que de 1,6% en Guyane, et de 1,7% pour la France entière. ^

Jean GAILLARD
Directeur régional
INSEE REUNION

L'emploi marchand plus dynamique grâce au BTP et aux aides publiques

Sur l'ensemble de l'année 2005, l'emploi salarié marchand non agricole augmente de 3,3%, soit un peu plus qu'en 2004 (+ 2,7%). Cette croissance se traduit par la création d'environ 3 500 emplois marchands contre 3 000 l'an passé. Ce niveau est proche des années 2003 et 2002. Il est cependant loin derrière les années exceptionnelles que sont 2001 (+ 5,6%) et 2000 (+ 7,7%).

La création d'emploi n'a pas été régulière au cours de l'année. Au premier trimestre la baisse saisonnière des services aux particuliers et des activités immobilières a réduit l'emploi de 0,6%. La création d'emploi a repris aux 2ème et 3ème trimestres avec respectivement + 1,7% et + 1,5%. L'année se termine sur une progression moins soutenue (+ 0,9%).

C'est le BTP qui dynamise la création d'emploi. Les effectifs de ce secteur ont augmenté de 12% au cours de l'année. Ce qui correspond à la création de 1 400 à 1 500 emplois, soit près de la moitié des emplois supplémentaires de l'année. Cette croissance exceptionnelle fait suite à une année 2004 moins dynamique (+ 3,9%) marquée par des mouvements de grève.

Le secteur des services marchands qui constitue un des moteurs modernes de la création d'emploi a progressé moins vite en 2005 (+ 2,8%) qu'en 2004 (+3,8%). Les entreprises de ce secteur qui pèse pour la moitié de l'emploi salarié marchand total, sont à l'origine d'environ 1 500 créations d'emploi. Les transports sont toujours en hausse rapide (+ 5,0%) mais les autres secteurs connaissent des augmentations moins

importantes qu'en 2004. La croissance des services aux entreprises demeure très soutenue (+ 5,8%). Par ailleurs l'emploi dans le commerce, déprimé depuis la mi-2003, a très légèrement progressé. Dans l'industrie l'emploi est en quasi-stagnation.

Fortement soutenu par l'action publique le secteur marchand a créé 3 500 emplois.

La création d'emploi dans le secteur marchand a été fortement soutenue par l'action publique dans le cadre de la Loi de programme Outre-mer et du plan de cohésion sociale. Afin d'encourager la création de « vrais emplois durables », la LOPOM propose un allègement renforcé des charges sociales pour les entreprises qui subissent plus particulièrement les contraintes liées à l'éloignement, à l'insularité et à un environnement régional où le coût du travail est particulièrement bas. Le montant des exonérations pour 2005 liées à la LOPOM s'élève à 324,2 millions d'euros soit une hausse de 14%. Elles s'ajoutent ou se substituent aux autres mesures appliquées dans le cadre national. Actuellement elles représentent 72% du montant total des exonérations qui s'élève à 448,2 millions d'euros, en hausse de 10% par rapport à 2004.

Le Plan de cohésion sociale renforce ce dispositif d'aide à la création d'emploi dans le secteur marchand en créant de nouveaux contrats destinés aux publics en difficulté particulièrement nombreux à La Réunion : jeunes sans qualification, bénéficiaires du RMI ou

de l'allocation spécifique solidarité. Ces contrats s'ajoutent au Contrat d'accès à l'emploi institués par la loi Perben : CAE-DOM au nombre de 2 410 fin 2005. Ces nouveaux contrats sont :

- >) les Contrats d'Insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), au nombre de 903 au 31 décembre 2005
- >) les contrats jeunes en entreprises (CJE) peu nombreux en fin d'année (97),
- >) les CIVIS (1 721 bénéficiaires)
- >) les contrats de professionnalisation destinés à favoriser l'insertion des jeunes.

Moins d'emplois publics

Les dépenses de personnel de la fonction publique ont augmenté de 5,2% en 2005. Cette faible hausse, compte tenu de l'augmentation du point et du « glissement vieillesse technicité », accrédite l'idée d'une stagnation des effectifs des agents de l'Etat.

Par ailleurs le nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchand baisse, mais ce repli est moins marqué qu'en 2004. Certaines mesures, comme les contrats d'accompagnement à l'emploi, se substituent aux anciennes, comme les CES et CEC qui s'achèvent fin 2005. Les sorties des anciens dispositifs sont massives tandis que la montée en charge des nouveaux contrats est plus progressive. En fin d'année, 12 600 personnes étaient titulaires d'un CES, d'un CEC ou d'un CIA et 2 500 personnes étaient encore en contrat Emploi jeune.

Au total on enregistre une baisse de 1 900 emplois aidés du secteur non marchand en fin d'année. Les nouveaux contrats s'accompagnent souvent d'une meilleure insertion des bénéficiaires dans la mesure où leurs durées sont plus importantes (6 à 18 mois pour les CAE, 2 à 3 ans pour les contrats avenir, contre 3 à 4 mois pour les CES et CIA).

Nous ne disposons pas, à ce moment de l'année, d'informations suffisamment précises pour apprécier l'évolution de l'emploi non salarié qui représente 11% de l'emploi total. On peut le supposer en légère hausse, les pertes observées dans certains secteurs (l'agriculture par exemple) étant plus que compensées par la forte augmentation du parc d'entreprises individuelles.

Au final, la situation de l'emploi est nettement meilleure que l'année précédente, qui s'était soldée par la perte d'environ 1 200 d'emplois salariés, due essentiellement à la suppression de 5 000 emplois aidés non marchands. >>



Baisse du taux de chômage

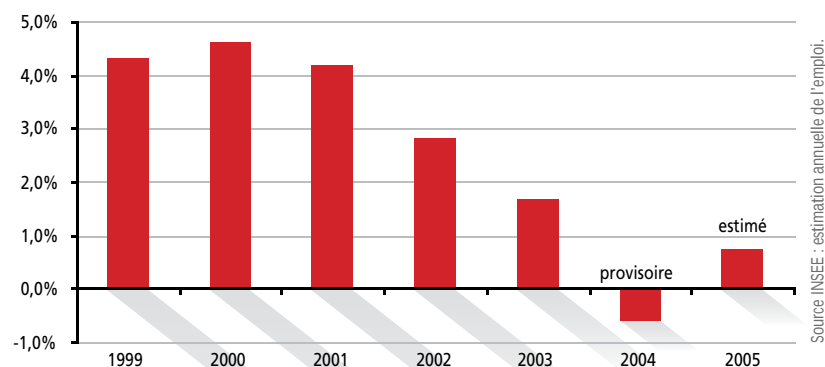
Ces bons résultats permettent une poursuite de la baisse du chômage. Entre mai 2004 et mai 2005, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail⁽¹⁾, observé à l'enquête annuelle emploi réalisée par l'Insee, diminue légèrement, passant de 33,5% à 31,9% de la population active, alors qu'il avait augmenté de 32,9% à 33,5% l'année précédente. Cette tendance s'est poursuivie au cours de l'année. Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et dont les caractéristiques se rapprochent de la définition du chômeur selon le BIT⁽²⁾ sont au nombre de 86 400 en décembre 2005, au lieu de 90 160 en décembre 2004, soit une baisse de 4,2%.

La tendance de fond à la réduction du

taux de chômage qui vaut depuis 1999 se confirme donc. Son ampleur actuelle se situe toutefois assez loin de celle observée de mai 1999 à mai 2002 où se conjuguèrent une très forte création d'emplois salariés dans le secteur privé marchand, une poursuite de la création d'emplois dans les trois fonctions publiques et la mise en place massive de contrats aidés dans le secteur non marchand. Aujourd'hui, seule la première de ces trois composantes joue encore.

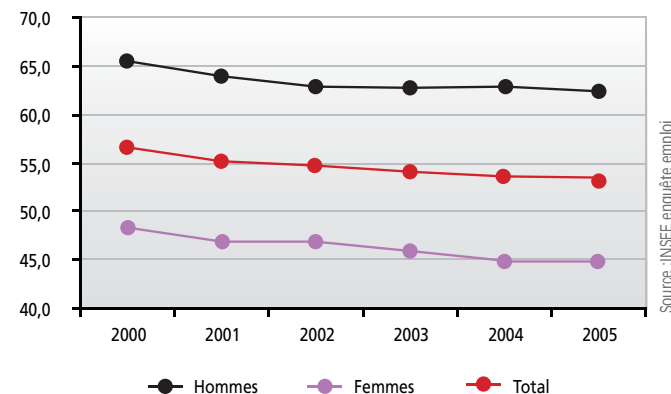
Au contraire, c'est l'ampleur de la baisse du taux de chômage encore observée ces deux dernières années qui peut surprendre dans la mesure où chaque année, du fait de la démographie, la population en âge de travailler (15-65 ans) augmente de 10 000 à

Taux de croissance annuel de l'emploi total



La création nette d'emplois salariés est d'environ 1 600 en 2005. Dans la sphère marchande, 3 500 emplois (aidés ou non) ont été créés. Dans la sphère non marchande, l'effectif de la fonction publique est stable et 1 900 emplois aidés ont disparus.

Evolution des taux d'activité



L'enquête emploi indique depuis plusieurs années une baisse des taux d'activité, assez forte en 2003 et 2004, moindre en 2005.

Cette baisse est plus marquée chez les femmes et les hommes jeunes.

11 000 personnes. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des taux d'activité, maximale en mai 2001 et un peu plus faible depuis.

à rechercher un emploi, face à la raréfaction des emplois aidés non marchands faiblement qualifiés et de proximité. ^

L'augmentation de l'inactivité chez les jeunes trouve une explication dans le prolongement de la scolarité. Chez les plus âgés, les départs à la retraite précoces sont favorisés par la mise en place de mesures incitatives de préretraite dans le cadre de la LOOM. Enfin certaines personnes, parmi lesquelles nombre de femmes, ont renoncé à travailler ou

Claude PARAIN
Chef du service
« Etudes et diffusion »
INSEE REUNION

¹ Un chômeur est une personne en âge de travailler qui répond simultanément aux trois critères suivants :
- être en recherche effective d'emploi au cours du dernier mois
- être sans travail c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence
- être disponible pour travailler dans un délai de deux semaines.

² C'est à dire de catégorie 1, 2, et 3 hors activité réduite, disponibles, à la recherche d'un emploi, à temps plein, à temps partiel CDI ou CDD, n'ayant pas travaillé au cours du mois écoulé

Les principaux contrats aidés

Dans le secteur marchand

Pour les publics
en difficulté :

- >) **le contrat d'accès à l'emploi** (CAE) (spécifique DOM) bénéficiaires : Chômeurs de longue durée, RMISTE, ASS, personnes handicapées, jeunes en difficulté d'insertion.
- >) **le contrat insertion-revenu minimum d'activité** (CI-RMA) : destiné aux bénéficiaires du RMI, API et ASS. C'est un CDD de 6 mois renouvelable jusqu'à 18 mois. Les aides : l'employeur perçoit le RMI.
- >) **le contrat nouvelles embauches** (CNE) (depuis le 4 août 2005)

Pour les jeunes :

- >) **le contrat d'apprentissage**
- >) **le contrat de professionnalisation** (créé par la loi du 4 mai 2004) contrat en alternance permettant aux jeunes d'acquérir une qualification professionnelle. Il remplace les contrats de qualification.
- >) **le contrat «Jeunes en entreprises»** : vise à favoriser l'embauche, en contrat à durée indéterminée. A fait l'objet de plusieurs modifications successives, la dernière en date étant celle issue de la loi n° 2006-457 du 21 avril 2006 « sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise » (JO du 22 avril). Un décret (à paraître) doit préciser les montants et les modalités de versement de l'aide de l'Etat. En plus de l'exonération de charges l'employeur perçoit une aide de 150 ou 300 euros pour un temps plein.
- >) **le contrat d'insertion dans la vie sociale** (CIVIS): accompagner les jeunes sans qualification dans leur projet d'insertion. Il est réservé aux organismes de droit privé à but non lucratif. Aide de l'état de 33% à 66% du SMIC

Dans le secteur non marchand

- >) **le contrat d'avenir** (CA) (créé par la loi du 18 janvier 2005): destiné aux bénéficiaires du RMI, API et ASS C'est un CDD de 2 ans renouvelable dans la limite d'un an. Durée hebdomadaire du travail 26 heures. Le montant du RMI est versé à l'employeur avec une aide complémentaire dégressive.
- >) **le contrat d'accompagnement dans l'emploi** (CAE) : remplace les dispositifs CES et CEC à compter du 1er janvier 2006. Public : chômeurs de longue durée, RMISTE, ASS, personnes handicapées, jeunes en difficulté d'insertion. Durée de travail : 20 h minimum. Durée du contrat : 6 mois renouvelable 2 fois.
- >) **le contrat emploi consolidé** (CEC) et le contrat emploi solidarité (CES) sont supprimés par la loi du 18 janvier 2005, mais maintenus dans les DOM jusqu'au 31.12.2005.



Evolution des contrats aidés

	Stock en décembre 2004	Stock en décembre 2005	Contrats signés au 1er trimestre 2006
Secteur non marchand	20 289	18 406	9 162
CES	8 314	5 419	
CEC (2)	4 736	3 800	764
CEJ	3 396	2 540	
CIA	3 843	3 350	247
Contrats d'avenir (1)		797	1 030
CAE (1)		2 500	7 121
Secteur marchand	2 377	5 131	848
CJE		97	
CIVIS		1 721	
CIRMA - RMI (1)		761	457
CIRMA ASS-API		142	106
Contrats d'accès à l'emploi	2 377	2 410	285
Total	22 666	23 537	10 858

D

e gros investissements publics s'ajoutent au boum immobilier

Les grands travaux routiers et portuaires ainsi que la construction d'équipements publics ont fortement contribué à accélérer la croissance du BTP en 2005. Le secteur public a ainsi repris du poids par rapport aux investisseurs privés qui restent pourtant dynamiques. Selon les estimations établies à partir des indicateurs d'activités et des enquêtes annuelles d'entreprises réalisées par l'INSEE, le chiffre d'affaire global du secteur représenterait 1,07 milliards d'euros en 2005.

La bonne conjoncture économique, conjuguée à l'effort consenti pour la régularisation des situations avec le port du badge, se traduit par une hausse historique de l'emploi dans le secteur. La Caisse des congés payés du BTP a décompté près de 18 000 salariés en moyenne mensuelle, chiffre inégalé depuis 1992. Elle a géré ainsi plus de 2 000 emplois salariés supplémentaires, soit 13% de l'effectif 2004. Son champ est un peu plus large que celui de la section « construction » de la nomenclature d'activités française. Il inclut notamment des activités annexes aux chantiers telles que la fabrication et la pose des menuiseries métal, bois et plastique.

La consommation de ciment a progressé de près de 8,8%, atteignant 518 000 tonnes. L'accroissement s'est porté sur les ventes en vrac, représentatives de la montée en puis-

sance des grands ouvrages d'art de la Route des Tamarins, en plus des réalisations immobilières. En revanche, les ventes de sacs reculent de 3%, tout en restant à un niveau élevé. Elles dénotent une activité encore soutenue dans les constructions individuelles et les petits travaux de maçonnerie.

Des travaux routiers d'une importance exceptionnelle

La Route des Tamarins est le grand projet de l'année, celui qui mobilise les investissements les plus importants. D'une manière générale, tous les plannings ont été respectés, voire anticipés. Ainsi les viaducs de la savane ont avancé à un rythme soutenu, tout comme divers ouvrages d'art de la section 2. Les entreprises, bénéficiaires de plusieurs marchés, ont eu intérêt à passer rapidement sur d'autres ouvrages pour optimiser les moyens matériels et la gestion du personnel. Au final, l'année 2005 s'est terminée à 115,5 M€ de dépenses dont 100,7 M€ de dépenses de marchés de travaux. Le chantier devrait prendre de l'ampleur en 2006 avec des dépenses prévues

à hauteur de 270 M€, dont 246 M€ environ pour les seuls travaux. Les deux années suivantes devraient également voir des dépenses supérieures à 200 M€.

En 2005, l'ensemble du réseau routier n'a pas pâti du démarrage de ce grand chantier. Les travaux réalisés sur les routes nationales et départementales se montent en effet à 199 M€, en hausse de 155% par rapport aux dépenses effectuées en 2004. Le réseau national a profité en premier lieu de ces investissements, le budget de la Région ayant plus que doublé. En plus des nombreux travaux de renforcement, l'année a été marquée par l'achèvement de l'échangeur pour le raccordement Est du boulevard Sud et le lancement de l'ouvrage d'art au-dessus de la Rivière des Pluies. Le réseau départemental a également bénéficié d'un fort soutien financier. Les travaux ont concerné principalement la réalisation de l'itinéraire

reliant l'ouvrage d'art du Bras de la Plaine à Pierrefonds, ainsi que la réfection de la voirie et de l'assainissement sur de nombreux points noirs du réseau. Enfin, les dépenses effectuées pour les pistes forestières affichent une progression continue depuis 2002. Elles concernent les travaux du réseau dont l'ONF assure la maîtrise d'œuvre.

Génie civil et équipements publics ne sont pas en reste

Dans le domaine du génie civil de grands chantiers sont aussi en cours. Les investissements réalisés se sont encore accrus pour atteindre 95,6 M€ au cours de l'année 2005. La majeure partie des dépenses reste liée au basculement de l'eau (galerie aval du transfert de Salazie) et à la réalisation des périmètres irrigués de l'Ouest. >>





La fin de l'année a vu le démarrage des travaux portuaires. L'agrandissement du Port Est (quais, cercle d'évitage, creusement) et la darse de pêche du Port Ouest mobiliseront les participations de l'Etat, de l'Europe et de la CCIR au cours des trois prochaines années, avec une livraison prévue en 2008. Concernant l'endiguement des ravines, la principale opération a été la réalisation de la dérivation de la ravine Duparc en secteur aval et centre ville de Sainte Marie.

Enfin la construction d'équipements publics n'est pas en reste. Les investissements réalisés par les principaux maîtres d'ouvrages publics (Région, Département, Etat et CCIR) ont progressé de 11% en 2005 par rapport à l'année précédente. Le montant des dépenses constatées sur ce périmètre atteint près de 79 M€. La Région a notamment augmenté ces réalisations de 61% avec un niveau de 44,7 M€ en finançant la construction et la réhabilitation de bâtiments d'enseignement (Lycée Amiral Bouvet, LEPAH St Joseph), universitaires (Campus du Tampon) et culturels (Conservatoire de St Benoît, Ferme Corail). D'autres maîtres d'ouvrages publics tels que les administrations universitaires, hospitalières, pénitentiaires ou militaires ont réalisé des constructions non résidentielles importantes.

Les communes aussi ont fait un effort d'équipement. L'investissement communal repart après la chute de 2002, année marquée par un renouvellement électoral. Parmi les réalisations d'envergure, on peut citer, dans le désordre, la médiathèque du Tampon, les centres nautiques à Saint-Paul (Plateau Caillou - Vue Belle), le siège de la Cinor, l'îlot du Grand Marché à Saint-Denis, les Jardins de la Plage à Saint-Pierre, la ZAC Avenir à Saint-Louis. Viennent compléter cette liste non exhaustive, les travaux sur le

bâti scolaire, les réseaux d'eaux potables et d'assainissement, le renforcement des réseaux électriques et enfin la modernisation de la voirie communale et urbaine.

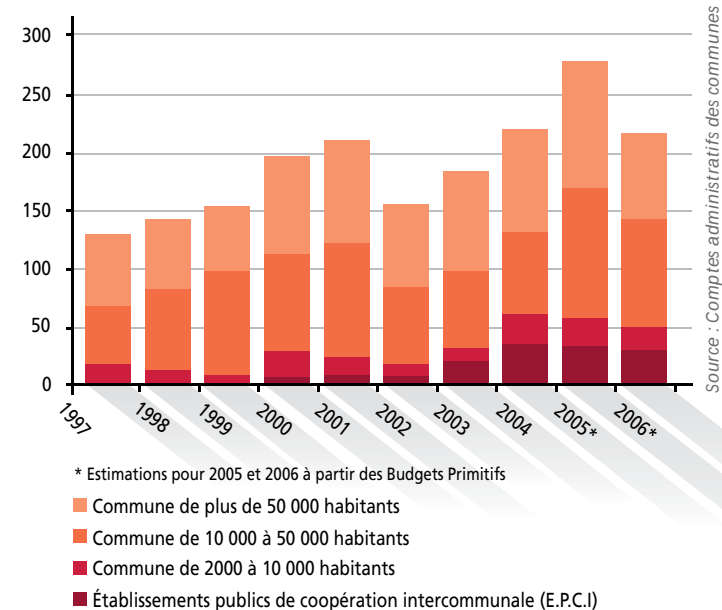
La construction de logements se maintient à un niveau très élevé

Face à l'activité exceptionnelle du secteur des travaux et équipements publics, la construction de logements se stabilise en 2005 au niveau très haut atteint depuis trois ans. Avec 11 500 logements neufs visés par le Consuel, un léger tassement de -1% fait suite à la hausse tout aussi légère de 2004. La part de la construction individuelle diffuse reste très importante avec 58% des logements construits.

Les conditions financières faites au secteur privé restent attractives grâce à la défiscalisation et aux taux d'intérêt encore bas. L'encours bancaire pour des crédits à l'habitat a atteint 3,31 milliards d'euros au 31 décembre 2005, en hausse de 20% après 17% l'année précédente. Plus de 70% de cet encours concerne des particuliers (2,36 milliards). Plusieurs facteurs concourent à son accroissement : le nombre des nouveaux prêts accordés, le renchérissement des coûts du foncier et de la construction ainsi que l'allongement de la durée des emprunts.

Les aides de l'Etat ont été attribuées à 4702 logements sociaux, dont 3 269 logements neufs soit 86% des 5 483 logements inscrits au programme annuel validé par le Conseil départemental de l'habitat du 9 juillet 2005 et 99% des projets de logements déposés (hors PTZ diffus). En termes financiers, 69,51 M€ de crédits de paiements ont été alloués au lieu des 51 M€ annoncés. Toutefois, ils n'ont pas été suffi-

Les investissements des collectivités locales



Les collectivités communales et les EPCI ont investi près de 245 M€ en 2005 dans le secteur du BTP d'après les dernières enquêtes COLLOC portant sur les budgets primitifs 2005 et 2006 et les comptes administratifs 2004. En 2006, les intentions d'investissements semblent marquer le pas. Les budgets primitifs font apparaître un volume brut de 317 M€ de travaux mais après retraitement, en fonction des taux de réalisation des exercices antérieurs, cet effort atteindrait 194 M€.

L'enquête COLLOC, réalisée par la CERBTP auprès des collectivités locales de la Réunion, est orientée vers la connaissance de leur effort d'investissement à partir de l'analyse des informations comptables des immobilisations corporelles en cours ou terminées (comptes 21 et 23)

sants pour couvrir l'intégralité des demandes de paiements reçues s'élevant à 73 M€.

Les aides destinées à l'amélioration et à la réhabilitation de l'habitat ont atteint 37,4 M€. En provenance de l'Etat (LBU, Anah), du Département et de la CAF, elles ont profité à 2 782 logements existants, sous forme de prêts ou de subventions. Le parc ancien de logements sociaux fait toujours l'objet de ré-

habilitations lourdes. Les 416 logements de la SIDR ayant obtenu un engagement financier en 2005 sont prévus pour une mise en chantier en 2006. 

Frédéric LORION
Directeur de la CERBTP



D'assez bons résultats agricoles malgré la concurrence extérieure

L'année 2005 n'a pas connu d'accident climatique de nature à toucher l'agriculture de façon notable. Dans ce contexte favorable, le tonnage de canne à sucre récolté a été relativement décevant. Mais les autres secteurs progressent, à l'exception de la production laitière qui stagne.

La valeur globale de la production agricole a ainsi augmenté de près de 6%. Les consommations intermédiaires restent toutefois élevées et continuent de grever le revenu des agriculteurs, moins toutefois en 2005 que les années précédentes. En effet, après déduction des consommations inter-

médiaires, le résultat agricole atteint 330 millions d'euros, en progression de plus de 5% par rapport à 2004. Il a bénéficié de prix plus favorables et d'une moindre hausse des intrants agricoles, aliments pour animaux et produits phytosanitaires notamment. Pour chaque actif agricole non salarié le résultat est de 22 000 euros en 2005, en progression de plus de 12% par rapport à 2004.

Ces résultats sont encourageants après la baisse de près de 10% de la valeur de la production agricole au cours des quatre dernières années. Néanmoins l'agriculture réunionnaise reste très exposée. Certaines productions doivent faire face à des importations pouvant fragiliser la rentabilité des productions locales soumises à des coûts de production plus élevés. C'est le cas par exemple des légumes, concurrencés par la carotte australienne, la pomme de terre française, l'oignon malgache ou indien, l'ail chinois. De même les fruits sont concurrencés par les agrumes israéliens, la viande par le porc métropolitain, les volailles congelées en provenance de l'UE, la viande bovine d'Afrique australe ...

Une campagne de canne à sucre 2005 qui ne restera pas dans les annales

Après la très bonne campagne 2004 qui approchait les 2 millions de tonnes, la campagne 2005 s'achève le 25 novembre pour la sucrerie de Bois-Rouge et le 6 décembre pour le Gol sur des résultats plutôt décevants. Les deux usines ont broyé 1 801 306 tonnes de cannes (tonnage cumulé),

soit 8,5% de moins que durant l'année 2004. Le tonnage cumulé n'est cependant inférieur que de 2,5% à la moyenne décennale 1995/2004. La richesse cumulée, qui était très satisfaisante en début de campagne, notamment à l'est, ne dépasse finalement que de 0,4 la moyenne décennale avec 14,01. Cette moindre production pourrait être mise en rapport avec les excédents pluviométriques relevés à la fin de l'année 2004 et au début de l'année 2005, en particulier au nord-est, mais aussi avec certaines pertes de surface cultivées en canne. La campagne 2005 est globalement en deçà de la moyenne décennale pour le tonnage; elle est en revanche conforme à la moyenne pour la richesse en sucre.

Pour la zone au vent, le cumul atteint 855 217 tonnes pour 2005 contre 979 534 tonnes en 2004. Le tonnage 2005 est inférieur de 5,6% à la moyenne cumulée 1995/2004 qui dépasse légèrement 906 000 tonnes. En revanche, la richesse cumulée, qui atteint 13,68 dépasse celle de 2004 de 0,12 points et celle de la moyenne décennale de 0,11 points. En ce qui concerne la zone sous le vent, avec un résultat final de 946 089 tonnes, elle réalise une campagne comparable aux moyennes décennales mais inférieure de 4,4% aux résultats 2004. La richesse est aussi dans la moyenne décennale, mais en léger recul par rapport à 2004 : - 2,5%.

Des prix plus élevés pour les légumes

Le début de cette année 2005 est marqué par de fortes précipitations qui ont influencé le prix des légumes fragiles tels que les brèdes, le concombre et la salade. Sans aléa climatique notable, le second trimestre a été propice à la production. On note alors des apports importants en légumes de bonne qualité avec des prix en constante augmentation. Au

troisième trimestre les conditions climatiques étaient toujours favorables mais la demande a été faible. Bien que les légumes aient été d'excellente qualité, il y eut beaucoup de réserves sur le marché de gros. Enfin le dernier trimestre a débuté par une conjoncture toujours difficile avec des prix qui continuaient de chuter. Mais au mois de novembre, la sécheresse fit grimper les cours. En fin d'année les cours étaient élevés.

Globalement, en 2005, les prix relevés sur le marché de gros et sur les marchés forains ont été supérieurs à ceux de 2004 alors que les superficies consacrées à la culture des légumes sont demeurées stables aux alentours de 1 800 ha. Les rendements n'ont pas été affectés par des événements climatiques trop marqués. Ainsi, au total, la valeur de la production de légumes (tubercules compris) est estimée à 50 millions d'euros en 2005 contre 42 millions d'euros en 2004.

Néanmoins, les faiblesses structurelles de la filière légumes demeurent en 2005, et les producteurs manquent encore d'organisation. Selon les déclarations des agriculteurs, le site du marché de gros de Saint-Pierre drainerait près de la moitié de la commercialisation des productions des légumes les plus cultivés, à l'exception de la salade qui se négocie souvent en direct. Il n'existe pratiquement pas d'exportations de produits maraîchers.

En ce qui concerne les fruits, les tonnages 2005 sont proches de ceux de 2004. Ils ont aussi bénéficié d'une augmentation de leur prix faisant croître de 15% la valeur de cette production estimée à 60 millions d'euros en 2005. Par ailleurs, La Réunion a exporté 1 805 tonnes de fruits frais en 2005 contre 1 766 tonnes en 2004. L'ananas est le fruit le plus exporté avec 83% du tonnage des exportations. (>>>)

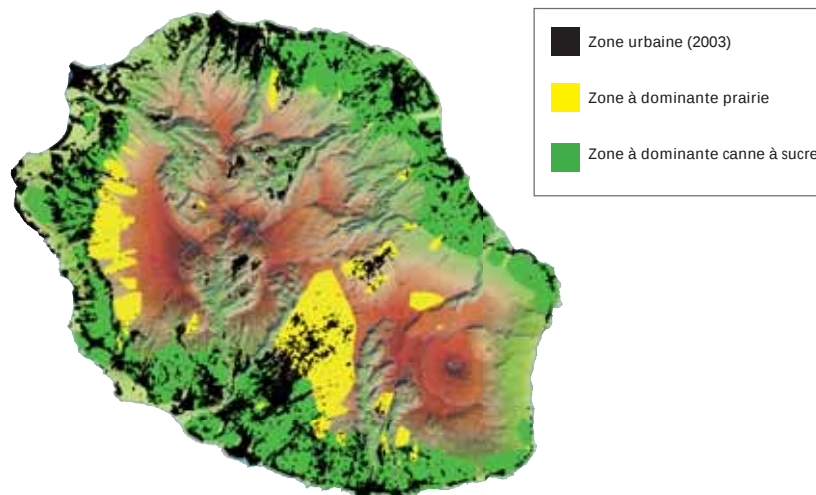




A

Agriculture

Utilisation du sol



La stabilité de la superficie cannière depuis quelques années ne doit pas masquer la perte de terres au potentiel agronomique élevé et la difficulté de la mise en valeur de terres en friche. En 2005, la SAU est estimée à 44 000 ha dont environ 26 000 ha en canne à sucre en quasi-stagnation par rapport à 2004. La protection des terres cultivées et l'application d'un principe de compensation des terres agricoles disparues sont, plus que jamais, nécessaires au maintien de la sole cannière.



L'élevage consolide ses positions

A côté d'une production cannière de base, les exploitants agricoles ont développé depuis une vingtaine d'années une activité d'élevage en forte progression qui représente le tiers de la valeur de la production agricole. Des filières complètes et cohérentes se sont constituées depuis la fabrication d'aliments du bétail jusqu'à la mise sur le marché de produits finis, en passant par des outils modernes d'abattage et de transformation.

La filière bovine est très structurée autour de l'interprofession Aribev. Pour la production de viande la SICAREVIA regroupe 160 éleveurs. Avec 1 809 tonnes équivalent carcasse (TEC) la production 2005 est en progression

de près de 5% par rapport à 2004. La filière lait est aussi très structurée autour de la SICALAIT qui regroupe 130 éleveurs. Avec 23,6 millions de litres de lait en 2005, la production est en léger recul par rapport à 2004 (23,8 millions de litres). La filière qui a fortement progressé depuis 25 ans doit faire face aujourd'hui à des problèmes sanitaires et à la difficulté de trouver du foncier pour les nouveaux éleveurs.

La filière porcine est bien organisée autour de l'Aribev et d'une coopérative qui regroupe 250 éleveurs et assure 75% de la production de viande de porc fraîche. La production 2005 de près de 12 000 TEC, repart à la hausse (+10%) après la crise de surproduction des an-

nées 2003-2004. Cependant le contexte est toujours caractérisé par la forte concurrence des importations à bas prix.

En 2005, la production avicole réunionnaise se stabilise autour de 18 000 tonnes en poids vif. Plus de la moitié est produite par des éleveurs indépendants et des particuliers ; elle est destinée aux marchés forains et à l'autoconsommation. L'autre moitié de cette production (7 800 tonnes, en progression de 7,9% par rapport à 2004) relève de la filière professionnelle avicole organisée. Les importations (découpes, congelés) représentent 14 000 tonnes soit près de 44% de la consommation locale de volaille et exercent une concurrence forte sur l'écoulement de la production locale.

La production d'œufs locale, effectuée par une trentaine de producteurs représentés à

95% par le SPOR (Syndicat des producteurs d'œufs de la Réunion), couvre 100% des besoins en œufs frais de l'île. Elle s'est élevée à plus de 110 millions d'œufs en 2005.

A ce jour, contrairement à la métropole, la crainte du virus de la grippe aviaire n'a pas eu d'impact notable sur les volumes et les chiffres d'affaires des ovo-produits et des volailles produits localement. ^

Richard FEUILLADE

Service de statistique agricole de la DAF

De plus en plus de serres

Les productions légumières deviennent plus intensives par l'utilisation croissante des techniques de culture hors-sol. Ainsi

relève-t-on une baisse des quantités produites pour certaines productions de plein champ, qui sont souvent celles concurrencées par l'import, à l'instar des oignons ou des carottes (-25% en 5 ans) et une hausse des quantités produites sous abri (+ 60% entre 2000 et 2005 pour la tomate ; + 10% pour la salade). La Réunion est le département d'Outre-mer qui possède le plus de serres ou de tunnels ; ainsi, près de 8% des exploitations légumières possèdent un abri à l'usage quasi exclusif des tomates, melons, concombres et salades. La culture hors-sol est très fréquente pour ces légumes à l'exception de la salade. Les pommes de terre, brèdes, choux pommés et carottes constituent l'essentiel des cultures en plein air. L'éventail des légumes produits est plus large dans ce département que dans les autres Dom et les pratiques culturales sont plus proches de celles observées en métropole.



B

Baisse significative du tourisme d'agrément en 2005

Après plusieurs années de relative stabilité, le nombre de touristes a diminué en 2005 : seulement 409 000 touristes ont visité l'île l'année dernière contre 430 000 en 2004. Le niveau est proche de celui de 1998. La baisse affecte principalement le tourisme d'agrément tandis que le tourisme affinitaire (visite aux parents et amis en motif principal) poursuit sa progression. Pour la première fois depuis plus de dix ans, les touristes affinitaires ont été plus nombreux que les touristes d'agrément.

La forte progression, en 2004, des touristes en provenance des autres pays d'Europe ne s'est pas confirmée : en 2005 leur nombre (19 175) a diminué de 30%. La poursuite de la diminution des arrivées de ressortissants de pays de la zone océan Indien, est sans doute directement liée à la rigidité des procédures administratives et aux conditions d'accueil.

La baisse des arrivées est révélatrice de difficultés multiples

La baisse affecte aussi notre marché principal, la France métropolitaine, en baisse de 3,8%. Les résultats sont cependant contrastés selon les grandes régions : les originaires du Nord-Ouest et du Centre-Ouest sont plus nombreux mais ceux de Paris, PACA et Rhône-Alpes ont fait défection.

Dans l'Outre-mer français, La Martinique, malgré une forte relance promotionnelle, enregistre aussi une baisse des touristes de séjour (-3%). En revanche l'île Maurice évalue à 761 000 personnes le nombre de touristes l'année dernière soit une hausse de 5,9%, certes inférieure aux objectifs initiaux.

La baisse des arrivées touristiques à la Réunion est d'autant plus préoccupante qu'elle

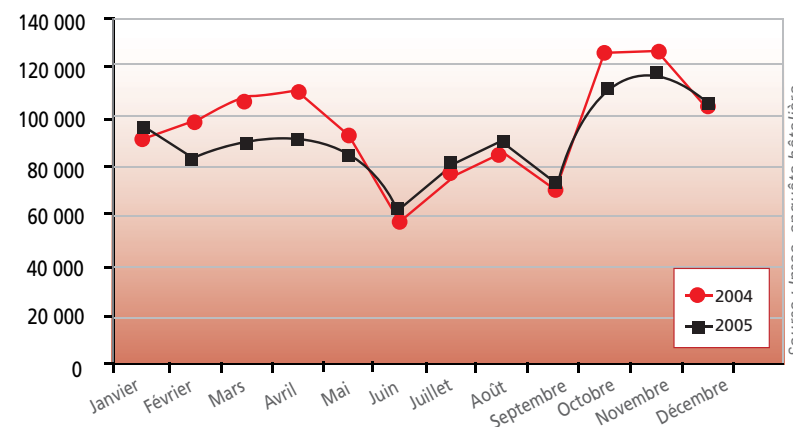
n'est pas liée à l'épidémie de chikungunya. En 2005, les médias n'avaient pas encore communiqué sur l'épidémie qui commençait tout juste à se développer. Toutefois, la Réunion avait été victime de différentes campagnes médiatiques négatives (danger des requins, chiens appâts, alerte à la grippe aviaire) qui n'ont sans doute pas été sans influence sur l'image de la destination et donc son attractivité. C'est au cours du troisième trimestre 2005 (soit en principe la haute saison touristique) que l'on a enregistré la plus forte dégradation de la fréquentation : près de 20 000 touristes de moins (dont 5 000 en provenance des autres pays de l'Union européenne).

Cette baisse des arrivées est révélatrice des difficultés concernant l'évolution de la fréquentation touristique extérieure. Différentes autres causes peuvent être avancées. La restriction du nombre de places d'avion à destination de La Réunion contribue pour partie à expliquer cette diminution du nombre de touristes : l'augmentation du nombre de vols des compagnies Air Austral et Corsair n'a compensé qu'en partie la disparition de la compagnie Air Bourbon et la baisse du nombre de vols d'Air France à destination de la métropole.

La morosité de la conjoncture économique française et européenne, le manque de compétitivité tarifaire, alors que le prix devient un élément déterminant dans le choix des destinations sont des facteurs défavorables. La concurrence des autres DOM, notamment de La Martinique, l'absence de liaison directe avec les autres pays européens, les aggrave. De plus une certaine banalisation de la promesse, des lacunes dans l'offre, en particulier en matière d'accueil de touristes d'affaires, contribuent à expliquer la baisse d'attraction de notre destination.



Évolution du nombre de nuitées



En 2005 les hôtels ont ressenti un net fléchissement de leur fréquentation pendant les hautes saisons que sont traditionnellement les mois de février-mars-avril et octobre-novembre.

La principale activité à l'export

Les dépenses n'ont fléchi que de 1,8% alors que le nombre de touristes a diminué de 5%. Les dépenses des touristes effectuées sur le territoire au cours de leur séjour, s'élèvent à 308 millions d'euros. Ce montant ne prend pas en compte les dépenses effectuées avant le séjour, mais bénéficiant directement à la Réunion (soit dans le cas d'achat de forfait, soit dans le cas d'acompte sur des réservations), estimées à 47 millions d'euros. Au total, les recettes touristiques 2005 se montent à 355 millions d'euros. Malgré une baisse de 1,3% par rapport à 2004, le tourisme maintient sa position de premier produit export de la Réunion.

L'hôtellerie réunionnaise a connu une baisse de 5% du nombre de ses nuitées. La stabilité des nuitées des touristes métropolitains et des résidents a amorti la baisse très importante du nombre de nuitées des touristes étrangers. Globalement le taux d'occupation des hôtels n'a que très peu diminué, certaines chambres ayant été fermées. De son côté, le secteur de la location est en augmentation de 4,4% par rapport à 2004.

Le mode d'hébergement principal reste pour 47% des touristes la résidence chez les parents et amis (toutefois en baisse de 4,6%). Ils sont 8% de moins à fréquenter les hôtels et résidences de tourisme en tant que mode d'hébergement principal. Cette diminution est moins forte que celle des touristes dits d'agrément, ce qui signifie qu'une partie des touristes affinitaires fréquente de plus en plus l'hôtellerie et les gîtes. La durée moyenne du séjour des touristes à la Réunion est de 17 jours. Cependant, cette moyenne statistique correspond à des durées réelles très variables en fonction des catégories de touristes. La légère progression par rapport à 2004 peut s'expliquer par l'augmentation des touristes affinitaires. ^

René BARRIEU, directeur du CTR
et Claude PARAIN, chef du Sed
INSEE REUNION

R

éprise mondiale du tourisme : Madagascar et Mayotte embrayent

Le nombre d'arrivées des touristes internationaux dans le monde est estimé, par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en janvier 2006, à 808 millions en 2005 soit une augmentation de 5,5% contre 9,9% en 2004. Cette performance de 2004 marque tout simplement une reprise du tourisme dans le monde après les chocs de la grippe aviaire en 2003 et du terrorisme en 2001. En terme de dynamisme, la région Afrique se trouve en tête en 2005 avec une croissance d'arrivée des touristes internationaux d'un peu plus de 10% dont 12,7% pour la sous-région Afrique subsaharienne. La région Asie et Pacifique et la région de Moyen-Orient la suivent avec chacune une croissance aux environs de 7%. L'évolution régulière de la performance de la région Afrique depuis 2001 semble montrer qu'elle est la région la moins affectée par les différents chocs qui ont perturbé le tourisme mondial ces dernières années.

Progression accélérée du tourisme à Madagascar depuis 2003

Cependant, la part de marché de la région Afrique reste minime. Les touristes privilégient les destinations Europe, Asie et Pacifique et Amérique. Ces trois régions détiennent 90,7% du marché de tourisme mondial. La région Afrique et la région Moyen-Orient se partagent les moins de 10% restant. Toutefois, il apparaît un virage timide du goût des touristes vers l'Afrique et le Moyen Orient. Il faut noter que ce virage profite aussi à l'Asie-Pacifique. En 2005, le nombre de touristes non-

résidents arrivés à Madagascar a avoisiné 280 000. La période 2003-2005 a vu une progression accélérée (25,8%) après la crise de 2002. La compétitivité des produits touristiques malgaches s'est accrue avec la perte notable de valeur de l'Ariary qui a connu en deux ans une dépréciation de 79% par rapport au dollar américain.

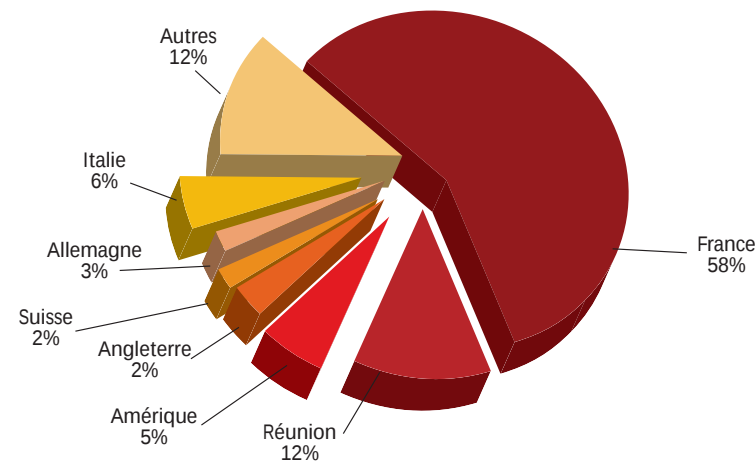
Les motifs de voyage des visiteurs sont divers : 63% sont venus principalement pour le tourisme tandis que les 37% restant étaient venus pour d'autres raisons, le tourisme étant pour eux un motif secondaire. La durée moyenne de leur séjour en terre malgache tourne autour de 20 jours. La région la plus visitée est le Sud, ensuite le Nord, puis l'Est, l'Ouest et enfin la Haute terre.

L'ordre par pays d'origine n'a pratiquement pas changé depuis 1999. En effet, la grande majorité des touristes venant à Madagascar sont des Français (de France et de la Réunion) qui représentent presque 70% de l'ensemble. Puis vient l'Italie qui a une part de 6% en 2005 et ensuite l'Amérique avec une part de 5%. Les Français et les Italiens sont encore les plus intéressés par Madagascar car leur part a encore augmenté durant la période 2003-2005 par rapport à la période 1999-2001 : la part moyenne des Français est de 68,7% pour la seconde période contre 64% pour la première période et 6,7% contre 5,3% pour l'Italie. Les raisons les plus évidentes en sont le vol historique qui relie la capitale française et la capitale malgache ; pour l'Italie, c'est surtout à cause de l'ouverture d'un vol direct Milan-Nosy Be.



Tourisme

Touristes à Madagascar par pays d'origine en 2005



Source : Ministère du tourisme Madagascar

Une quinzaine de vols vers l'Europe et l'Asie par semaine

Le pays possède quatre grands aéroports dont l'Aéroport international d'Ivato à Antananarivo. La capitale, Antananarivo, sert de nœud du réseau aérien, mais depuis quelques années l'aéroport de Nosy Be accueille directement des vols en provenance de l'étranger. Madagascar est desservi par plusieurs compagnies aériennes dont Air France, Corsair, Air Mauritius, InterAir, South African Airlinks et la compagnie malgache Air Madagascar. Il est programmé une quinzaine de vols internationaux par semaine vers l'Europe et vers l'Asie et à peu près autant vers les régions voisines à savoir Maurice, La Réunion, Comores, Kenya et Afrique du Sud.

Le nombre des hôtels et des établissements de voyage de prestation touristique (EVPT) est en constante progression depuis 1999. L'accroissement moyen entre 1999 et 2005 est de 11% pour les hôtels, 8,6% pour les chambres d'hôtels et 16,6% pour les EVPT. En 2005, les hôtels sont au nombre de 950 et possèdent à peu près 10 900 chambres soit une moyenne

de 11,6 chambres par hôtel. L'offre essaie de s'ajuster à la demande mais timidement car le nombre moyen de chambres diminue d'année en année : 13 en 1999 et seulement 11,6 en 2005.

Les recettes touristiques évoluent naturellement avec le nombre de touristes : de 72,9 millions de DTS en 1999, elle est passée à 124 millions de DTS en 2005 selon la Banque Centrale de Madagascar. On observe cependant une tendance générale vers la baisse des recettes moyennes par touriste venu à Madagascar. Ce qui veut dire que les budgets des touristes venus à Madagascar deviennent de plus en plus légers. Ce qui confirme le gain de compétitivité des produits touristiques malgaches autrement dit ces produits sont de plus en plus accessibles avec des budgets de moins en moins consistants. ^

Samuel RANDRIAMBOLAMANITRA
Statisticien Economiste
Directeur de la Synthèse Economique
INSTAT- Madagascar

<< L'essor du tourisme à Mayotte

En 2005, l'île de Mayotte a accueilli 39 000 touristes, ce qui correspond à une progression de 20% par rapport à 2004. Plus de la moitié des touristes reçus en 2005 visitent l'île pour la première fois. Malgré ces bons résultats, Mayotte se situe encore bien loin des autres îles de l'Océan Indien et notamment de La Réunion où les touristes sont dix fois plus nombreux.

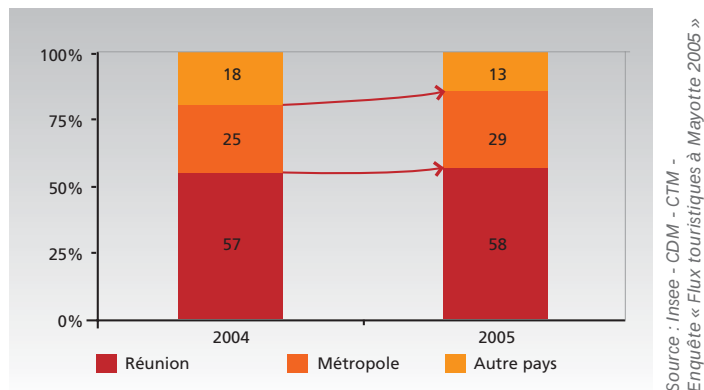
La hausse de la fréquentation s'explique largement par la forte croissance du nombre des touristes en provenance de La Réunion. Près de 58% des visiteurs viennent de cette destination et leur nombre a augmenté de 25 % entre 2004 et 2005, passant de 18 300 à 22 800. La métropole demeure toujours le deuxième pourvoyeur de touristes de l'île, avec 11 100 voyageurs ce flux a gonflé de 35% en un an. En revanche, le nombre des touristes en provenance de l'étranger a baissé de 14%. Leur part ne représente que 13% du total des touristes en 2005, soit 4 900 personnes qui viennent pour l'essentiel des pays voisins. Les deux-tiers proviennent des Comores, 12% d'Afri-

que et 10% de Madagascar.

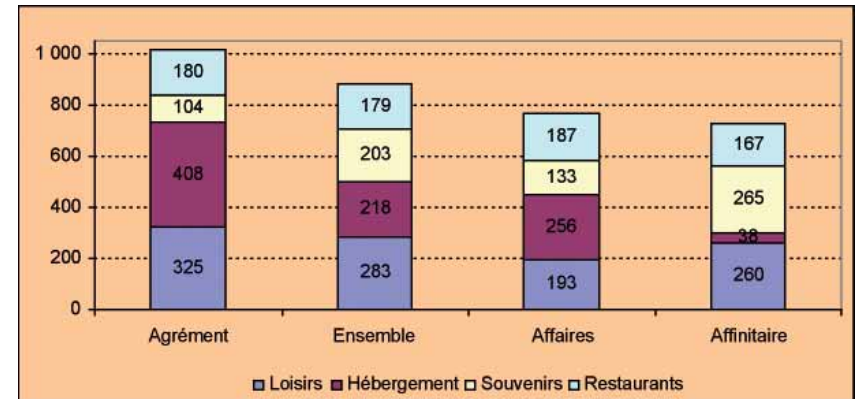
La première motivation des touristes reste la détente, les vacances ; mais la part relative de cette catégorie diminue régulièrement, de 60% en 2003 elle n'est plus que de 42% en 2005. Parmi ces vacanciers, plus des trois quarts viennent de La Réunion. Par ailleurs le tourisme affinitaire progresse : 32% du total des touristes arrivés dans l'île en 2005 rendent visite à des parents ou des amis. En 2005, le tourisme d'affaires a aussi augmenté : il fournit 16% du flux total des touristes contre 12% en 2004. La clientèle réunionnaise forme aussi une part prépondérante de ces hommes et femmes d'affaires : 39% en 2005.

L'activité touristique a rapporté près de 14,5 millions d'euros à l'économie locale en 2005. La manne touristique a augmenté de 6 % par rapport à 2004, la dépense moyenne par ménage ayant diminué légèrement (de 889 à 880 €). Cette diminution a affecté tous les postes de dépenses.

Provenance des touristes en visite à Mayotte



Dépense moyenne par ménage selon la catégorie de touristes à Mayotte en 2005



Un ménage de touristes venant se détendre à Mayotte dépense près de 1000 € au cours de son séjour, dont 400 € pour l'hébergement.

Les touristes venus pour la détente sont à l'origine de près de la moitié des recettes totales. Mais leur part diminue et leurs dépenses stagnent depuis trois ans. Le tourisme affinitaire a aussi des dépenses stables malgré la croissance de ses effectifs. L'augmentation de recettes observée en 2005 est due aux dépenses des «hommes ou femmes d'affaires», passées de 1,5 à 2,0 millions d'euros.

Les loisirs, premier poste de dépense

La plus grosse part des dépenses des touristes va aux loisirs (4,6 millions d'euros en 2005) et l'offre s'étoffe. Désormais, il est possible de faire du jet-ski, le tour de l'île en bateau... Les ménages qui se sont déplacés pour la détente y consacrent, en moyenne, 325 euros par séjour. L'hébergement est la deuxième source de recettes avec un total de 3,9 millions d'euros. Il est le premier poste de dépenses pour les touristes d'agrément qui y

consacrent 40 % de leur budget et les touristes d'affaires (33%) ; il est, bien sûr, négligeable pour les touristes affinitaires. Les dépenses de souvenirs et autres cadeaux sont en revanche pour moitié effectuées par les touristes dits affinitaires.

Le coût de la desserte à Mayotte reste sans doute un frein au développement de ce secteur économique à haut potentiel qu'est le tourisme. L'arrivée d'un « triple » 777, l'apparition, suivie de disparition, de certaines compagnies aériennes pour en assurer la desserte montrent que l'île de Mayotte a tout le moins intéresse et justifie des prises de risque. 

Olivier FROUTE
Chef d'antenne
INSEE MAYOTTE



Faible croissance en Europe et en France

En 2005, la croissance d'ensemble des économies industrialisées est restée ferme. L'impact de la hausse des prix des matières premières, le pétrole notamment, est maîtrisé. Elle s'est manifestée à partir de la mi-2005. Elle s'est limitée aux prix des consommations intermédiaires, les autres prix à la production et les prix à la consommation étant moins affectés. Son impact sur l'activité a été très circonscrit, comme en témoigne le dynamisme des secteurs industriels, même dans les pays à forte dépendance énergétique.

Dans la zone Euro, en retrait par rapport aux Etats-Unis et au Japon, le Produit Intérieur Brut (PIB) a fléchi au quatrième trimestre après trois trimestres d'accélération, attestant de la fragilité du rebond amorcé à la mi-2005. La croissance s'y établit à 1,4% en 2005 contre 1,8% en 2004. La production industrielle a ralenti, pénalisée par une demande extérieure moins forte en fin d'année et par le repli de la consommation privée, freinée par une faible progression du pouvoir d'achat. Le taux d'investissement des entreprises n'y progresse plus depuis deux ans.

La consommation et l'investissement maintiennent la croissance française.

En France, la croissance a été nettement plus forte au second semestre qu'au premier. Cependant le produit intérieur brut ne s'accroît en moyenne annuelle que de 1,2% en volume, après 2,3% en 2004 et 1,1% en 2003.

La production française s'affaiblit dans la plupart des branches d'activité. Elle

diminue dans l'agriculture, après une bonne année 2004. Elle ralentit fortement dans les biens manufacturés. Elle ralentit dans les produits énergétiques et les transports, ainsi que dans les services principalement non marchands. À l'inverse, la construction et les activités financières accélèrent, de même que les services aux entreprises et aux particuliers. Au total, la production s'accroît de 1,2%, après 2,4% en 2004.

Dans un environnement international toujours porteur, les exportations restent dynamiques (+ 3,1% après + 3,9% en volume). Ce dynamisme est toutefois nettement inférieur à celui des importations (+ 6,1% après + 6,6% en volume). De ce fait, le solde du commerce extérieur pèse encore davantage qu'en 2003 et 2004 sur la croissance, avec une contribution de - 0,8 point, contre - 0,6 les deux années précédentes. En valeur, les échanges de biens et services avec le reste du monde sont déficitaires pour la première fois depuis 1991.

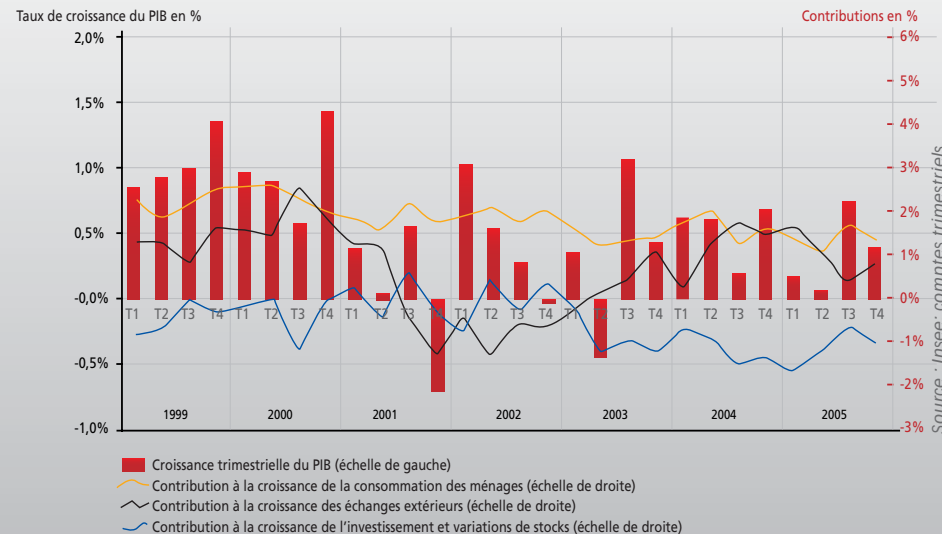
La dépense de consommation des ménages demeure le principal moteur de la croissance avec un rythme de progression solide de + 2,1% (après + 2,3% en 2004 et 2,2% en 2003). La dépense de consommation des administrations publiques ralentit plus franchement.

L'investissement accélère en 2005 (+ 3,6% après + 3,0%) et vient soutenir la croissance à hauteur de 0,7 point. Il s'agit de la contribution la plus forte depuis 2000. Cette accélération s'explique par celle de l'investissement des administrations publiques en construction, mais également en biens d'équipement électriques et électroniques.



Contexte

FRANCE



L'investissement des entreprises (+ 3,6%) comme celui des ménages (+ 4,1%) reste dynamique.

Le taux de marge des sociétés non financières recule sensiblement en 2005 (30,2%) alors qu'il s'était globalement maintenu à 30,9% les deux années précédentes. En volume, l'investissement des sociétés non financières reste vif (+ 3,6% après + 4,7%). L'investissement en biens d'équipement et en automobiles reste dynamique, mais celui en bâtiment et travaux publics ralentit. L'investissement en services aux entreprises croît plus rapidement que l'année précédente.

La masse salariale brute versée aux ménages progresse moins vite qu'en 2004

(+ 3,0% après + 3,5%) malgré une dynamique un peu plus favorable de l'emploi. Le salaire moyen par tête ralentit en dépit de la dernière hausse du Smic visant à réunifier les salaires minimums mensuels.

Les revenus du patrimoine demeurent très dynamiques et progressent de 6,1% après 5,9% en 2004. Ils comprennent les loyers perçus qui sont en forte évolution (+ 7,0% nets de taxe foncière après + 6,7%) et les dividendes reçus des entreprises également en croissance (+ 8,6%).

Au final, le revenu disponible brut des ménages progresse de 3,1% en 2005 après 4,1% en 2004. Les prix de la dépense de consommation croissent de 2,0%, tirés par les prix des produits énergétiques (>>>)

Le PIB et les opérations sur biens et services (France)

	Evolution en volume aux prix de l'année précédente en %			2005		
	2003	2004	2005	prix 2005/2004 en %	Valeur 2005 (milliards d'euros)	Contribution à la croissance du PIB
Produit intérieur brut (PIB)	1,1	2,3	1,2	1,9	1 710,0	1,2
Importations	1,1	6,6	6,1	3,1	462,6	-1,5
Total des emplois finals	1,1	3,2	2,2	2,1	2 172,6	2,7
Consommation effective des ménages dont dépense de consommation	2,2	2,3	1,9	2,0	1 240,6	1,4
• des ménages	2,2	2,3	2,1	2,0	953,3	1,2
• individualisable des administrations	2,7	2,2	1,7	1,9	264,6	0,3
Consommation effective des administrations publiques	0,7	2,4	-0,2	2,0	141,0	0,0
Formation brute de capital fixe dont :	2,2	3,0	3,6	2,1	336,6	0,7
• entreprises non financières	0,4	4,7	3,6	1,2	176,5	0,4
• ménages	2,2	4,0	4,1	3,0	93,1	0,2
• administrations publiques	5,9	2,8	3,5	3,4	55,5	0,1
Variation de stocks (contribution à la croissance)	-0,3	0,6	-0,1	-	8,1	-0,1
Exportations	-1,2	3,9	3,1	1,4	446,3	0,8



et les loyers. Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages ralentit, progressant de 1,1% après + 2,2% en 2004 et + 0,9% en 2003. Avec un revenu en ralentissement et une consommation restée dynamique, le taux d'épargne des ménages s'inscrit en retrait en 2005.

La réduction des déficits publics se poursuit

À 2,9%, le déficit des administrations publiques repasse sous la barre des 3% du PIB, seuil inscrit dans le pacte de stabilité et de croissance de la zone euro. Cette réduction du poids des déficits est obtenue grâce à une augmentation des prélèvements obligatoires et à la modération de la dépense publique courante. La plupart des impôts progressent plus vite que le PIB. Les cotisations sociales effectives progressent également plus vite que

la valeur ajoutée. Au total, le poids des prélèvements obligatoires dans le PIB augmente de 0,8 point et atteint 43,9% en 2005.

En parallèle, les administrations limitent la progression de leurs dépenses tout en les réorientant : les investissements progressent vivement (+ 3,5% en volume correspondant à une évolution de + 7,1% en valeur après + 5,7% en 2004), tandis que la consommation collective stagne en volume (- 0,2%, soit + 1,8% en valeur compte tenu de la hausse des prix).

D'après

- Insee-Première N° 1077 - MAI 2006,
Les comptes de la Nation en 2005 -
Adrien Friez, Hélène Poncet, département des Comptes nationaux, Insee
- Insee - Note de conjoncture -
Mars 2006

Réunion de la Économie

HORS SERIE N° 1

Supplément à la revue trimestrielle de l'Institut national de la statistique et des études économiques

ISSN en cours

Dépôt légal : 168

Code SAGE : ECOHS184

Directeur de la publication : Jean GAILLARD

Rédactrice en chef : Colette BERTHIER

Conception graphique : DESIGN SYSTEM

Impression : Print 2000

Crédit photographique :

Richard Feuillade - DAF

Pôle communication DDE 974

© INSEE - 2006 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source. Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.



Retrouvez cette publication sur les pages régionales de La Réunion du site :
www.insee.fr